

Bienvenue au 54e Parc naturel régional Médoc



Classé par décret officiel le vendredi 24 mai, le Parc naturel régional Médoc devient le 54e Parc naturel régional de France.

Cette langue de terre de Gironde qui plonge dans l'océan, concentre bon nombre des enjeux d'un espace classé Parc naturel régional : des paysages uniques, une nature préservée, des traditions et savoir-faire ancestraux mais également des fragilités sociales et économiques.

La Fédération des Parcs naturels régionaux tient à féliciter le travail des élus locaux et des équipes qui ont œuvré à cet avènement et à remercier les nombreux partenaires et notamment la région Nouvelle Aquitaine.

Ce 54e Parc conforte encore l'outil Parc qui met l'homme et la concertation entre les différents acteurs d'un territoire au cœur de la démarche de transition écologique.



Liens utiles

[Fiche du Parc naturel régional Médoc](#)

[Communiqué de presse Le Médoc est le 54eme Parc](#)